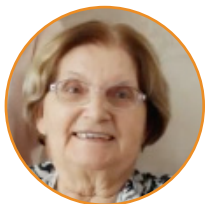


## Elles en parlent



**Jacqueline,**  
accueillie chez Sophie en Seine-et-Marne

*« C'est chaleureux ici, c'est une famille unie. Je suis moi, pas « Madame Tout-Le-Monde ». Je vais voir mon fils trois fois par mois. Je suis contente. Ensuite, j'aime regagner mes pénates parce que c'est ici ma maison. J'ai mes petites habitudes et puis on a aussi Zouzou, le chat de la maison ! »*

**Béatrice,**

accueillante familiale dans les Pyrénées-Orientales



*« C'est une sécurité pour les personnes accueillies et leurs familles. C'est important que leurs proches se sentent bien. Dès qu'ils ont besoin, je suis là. S'il y a quelque-chose qui ne va pas, on a les infirmières et les médecins à nos côtés. »*

## Comment nous contacter ?

Notre équipe dédiée vous accompagne partout en France pour toute question.

**01 76 42 05 53**

du lundi au vendredi de 9h à 18h  
(Numéro non surtaxé)

Email : [b2v@cettefamille.com](mailto:b2v@cettefamille.com)  
Site internet : [www.cettefamille.com](http://www.cettefamille.com)

# L'accueil familial



**Une alternative innovante et chaleureuse  
dans un cadre familial**

**B2V**  
G R O U P E  
Retraite Prévoyance

**cettefamille**

## Qu'est-ce que l'accueil familial ?

L'accueil familial permet aux personnes âgées ou en situation de handicap d'être **hébergées au sein d'une famille** par un accueillant **formé et agréé par le Conseil départemental**. C'est une alternative à la maison de retraite qui offre :

- un cadre chaleureux,
- un accueil selon vos besoins : temporaire (moment de répit, sortie d'hospitalisation...) ou permanent,
- une présence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- une vie sociale (sorties, activités..) et dynamique pour rompre avec l'isolement ou la solitude,
- une intimité préservée grâce à une chambre privative dans la maison,
- un suivi médical selon vos besoins (médecins, infirmières, soins...).

## En quoi cette solution est-elle économique ?

Le coût initial de l'accueil varie entre 1 500 € et 1 800 € par mois en moyenne. Une fois les aides sociales (APA, PAP...) et le crédit d'impôt (service à la personne) déduits, le reste à charge moyen s'élève à **1 000 € par mois**, soit 30% à 50% moins cher que les maisons de retraite. Il couvre :

- la rémunération (salaire et charges sociales) de la personne qui vous accueille,
- la mise à disposition d'une chambre et d'un équipement sanitaire,
- la pension complète, l'entretien du linge et les frais annexes liés à votre espace privatif (eau, électricité...).

## Qu'est-ce que l'accompagnement de A à Z ?

En tant qu'affilié au Groupe B2V, vous bénéficiez de l'accompagnement de CetteFamille, spécialiste de l'accueil familial. Cet **accompagnement gratuit** consiste en :

- l'analyse de vos attentes et de vos besoins : cadre de vie, lieux, situations familiale, etc.,
- la recherche et la mise en relation avec les familles agréées par le réseau CetteFamille (plus de 5 000 places en France),
- la prise en charge des démarches administratives jusqu'à la signature du contrat : rédaction du contrat, demandes d'aides, etc.,

Le temps de votre séjour, un interlocuteur unique vous accompagne et vous écoute.

### *Et aussi...*

Pour vous libérer de vos contraintes administratives : bulletins de salaires, avenants au contrat, aides sociales, crédit d'impôts... Vous pouvez obtenir un suivi administratif à **un tarif préférentiel** le temps de votre séjour.

